



## SOUTIEN AUX ÉLÈVES TRANSGENRES OU D'UNE DIVERSITÉ DE GENRE

### PRATIQUES À METTRE EN PLACE DANS LES ÉCOLES DU CSC MONAVENIR

Le présent document vise à préciser les meilleures pratiques à mettre en place dans les écoles du Csc MonAvenir envers les élèves transgenres et non binaires afin de leur garantir un accès équitable à la vie scolaire et ce, sous tous ses aspects et le respect de leurs droits fondamentaux prévus par la Commission ontarienne des droits de la personne et la charte canadienne.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Aspects légaux .....</b>	<b>3</b>
<b>Confidentialité .....</b>	<b>3</b>
<b>Lignes directrices.....</b>	<b>3</b>
Principes généraux afin de soutenir les élèves transgenres ou d'une diversité de genre.....	3
Soutenir le cheminement de l'élève .....	4
Comment appuyer un élève qui demande de l'aide avec son identité de genre ? .....	4
Procédures sur le changement de prénom et de genre.....	5
Permettre une participation complète et sécuritaire aux cours et aux activités parascolaires.....	7
Pratiques recommandées.....	7
<b>Définitions .....</b>	<b>10</b>
Personne Binaire.....	13
<b>Ressources.....</b>	<b>14</b>
<b>Vidéos.....</b>	<b>17</b>

## Aspects légaux

Aux termes du Code des droits de la personne de l'Ontario, la discrimination et le harcèlement fondés sur l'identité sexuelle ou l'expression de l'identité sexuelle contreviennent à la loi. Chaque personne devrait bénéficier des mêmes chances et des mêmes avantages, et être traitée avec la même dignité et le même respect, y compris les personnes transgenres, transsexuelles, intersexuées et travesties, et celles dont l'identité sexuelle ou l'expression de l'identité sexuelle est, ou est perçue comme étant, différente de leur sexe déterminé à la naissance.

En 2012, « l'identité sexuelle » et « l'expression de l'identité sexuelle » ont été ajoutées comme motifs de discrimination dans le Code des droits de la personne de l'Ontario. Pour présenter les nouveaux motifs protégés par le Code, ainsi que les jugements des tribunaux marquants, les changements de politique et toute autre nouveauté depuis sa première politique, la Commission ontarienne des droits de la personne a publié une nouvelle Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et l'expression de l'identité sexuelle, en avril 2014.

## Confidentialité

Il est à noter que chaque demande d'accommodement sera traitée au cas par cas et que chaque accommodement pourrait prendre une forme différente. Certaines demandes pourraient ne pas être décrites dans ce document et seront traitées dans le meilleur intérêt de l'élève.

- ❖ Tous les élèves ont droit à la confidentialité.
- ❖ Les écoles doivent garder le statut d'un élève transgenre ou d'une diversité de genre confidentiel.
- ❖ Par conséquent, le personnel de l'école ne devrait pas divulguer le statut de l'élève transgenre ou d'une diversité de genre, à moins qu'il y ait un « besoin de savoir » spécifique (ex. enquête de police, enjeu de sécurité). Le personnel de l'école s'assurera que le consentement est demandé à l'élève et/ou à la famille de l'élève avant le partage d'informations afin de répondre à une demande d'accommodement.

## Lignes directrices

### **Principes généraux afin de soutenir les élèves transgenres ou d'une diversité de genre**

- ❖ Toutes les écoles sont des lieux où tous les élèves se sentent les bienvenus et en sécurité.
- ❖ Les élèves transgenres ou d'une diversité de genre doivent être respectés en tant que personne afin de leur permettre l'expression libre et intégrale de leur identité.
- ❖ Le bien-être, la participation pleine et entière, la réussite et le succès des élèves doivent être assurés.
- ❖ Les activités proposées sont inclusives.
- ❖ Les parents ou tuteurs des élèves doivent participer et devenir des partenaires essentiels dans le processus de développement de leur enfant.

- ❖ Le personnel des écoles assume la responsabilité de s'éduquer eux-mêmes et d'être des modèles en matière de respect, de compréhension, et d'affirmation dans la diversité de genre.
- ❖ Le personnel des écoles s'assure que le curriculum, le matériel pédagogique et les activités d'apprentissage sont inclusives, contiennent des images positives et propices à l'affirmation de l'identité.
- ❖ Le Csc MonAvenir offre des séances de sensibilisation et des ressources aux membres du personnel et aux élèves en matière d'identité de genre.

## **Soutenir le cheminement de l'élève**

Il est essentiel que les écoles acceptent et soutiennent les élèves qui affirment leur identité de genre, sans exiger d'eux aucune justification particulière. Chaque élève transgenre ou d'une diversité de genre a des besoins uniques. Ce ne sont pas toutes les mesures mises en place qui répondront aux besoins de chaque élève. Le personnel des écoles doit demeurer à l'écoute des besoins des élèves, assurer leur sécurité ainsi que leur bien-être.

### **Comment appuyer un élève qui demande de l'aide avec son identité de genre ?**

1. Accueillir les propos de l'élève avec compassion.
2. Si la démarche de l'élève porte sur son identité de genre, lui demander quel prénom et pronom il préfère.
3. Aider l'élève à considérer s'il y a un besoin de partager l'information avec d'autres personnes notamment sa famille, ses amis, ses enseignants.
4. Demander si sa famille est informée et si elle le soutient.
5. S'assurer que l'élève est en sécurité tant à l'école qu'à la maison.

Assurer un suivi auprès de l'élève en identifiant une personne en qui l'élève a confiance. Ne partager aucune information sans le consentement de l'élève.

Dans le cas d'une demande de changement de prénom ou de sexe, le personnel des écoles devra suivre les étapes suivantes, et ce, selon les différentes situations. Il s'agit d'étudier toutes les demandes au cas par cas et déterminer si la demande est fondée sur un des motifs du Code des droits de la personne.

## Procédures sur le changement de prénom et de genre

Lorsqu'une demande de changement de prénom et de genre est reçue par l'école, les étapes suivantes doivent être suivies :



### **Demande de changement de prénom légal en vertu de la Loi sur le changement de nom**

Si l'élève, le parent ou tuteur fournit une copie de l'avis de changement de prénom émis en vertu de la Loi sur le changement de nom, le Conseil doit :

- a) modifier le prénom légal et son pronom identifié afin qu'il soit reflété pour toutes fins;
- b) changer le prénom et le sexe dans le système de gestion des élèves;
- c) changer le prénom et le sexe dans le Dossier scolaire de l'Ontario (DSO) de sorte que le DSO semblera avoir été initialement établi sous le nouveau prénom;
- d) changer le prénom, le sexe et le pronom dans tous les systèmes et dans toute la documentation (y compris les relevés de notes, les bulletins, listes de classe, adresse courriel, formulaires de CIPR, PEI, horaires, etc.);
- e) déposer une copie de l'avis de changement de nom dans le dossier de documentation (Annexe A du DSO).



### **Demande de changement de prénom d'usage (préféré) avec le consentement des parents sans document juridique**

Si l'élève de 16 ans et plus s'étant soustrait de l'autorité parentale, le parent ou tuteur fournit une demande écrite de changement de prénom ou de sexe, le Conseil doit :

- a) aborder l'élève par le prénom et le pronom identifié en salle de classe et à l'école;
- b) modifier le prénom d'usage (préféré) et son pronom identifié afin qu'il soit reflété pour toutes fins;
- c) changer le prénom d'usage (préféré) dans le système de gestion des élèves;
- d) modifier le prénom et le pronom identifié par l'élève afin qu'il soit reflété à titre de prénom d'usage (préféré) pour les fins des documents pertinents, notamment les bases de données de l'école, le système d'inscription, les listes de classe, les horaires, l'adresse courriel du Conseil, les formulaires de CIPR, PEI, les bulletins, etc. Le personnel de l'école peut également être appelé à modifier manuellement certains documents pour s'assurer que le prénom d'usage et le pronom préféré apparaissent sur ces documents;
- e) insérer une fiche dans le DSO de l'élève de façon à indiquer le prénom et le pronom préférés, tout en ne modifiant pas le DSO de façon permanente puisque le prénom légal de l'élève doit continuer à y figurer jusqu'à ce qu'un avis de changement de prénom légal soit remis au Conseil en bonne et due forme;
- f) conserver la demande écrite de l'élève dans le dossier de documentation du DSO (Annexe D du DSO).



### **Demande d'un élève âgé de moins de 16 ans sans le consentement des parents ou avec des parents qui ne soutiennent pas la demande**

Si l'élève de moins de 16 ans fournit une demande de changement de prénom ou de sexe, le Conseil doit :

- a) accompagner la direction d'école dès la réception de la demande de changement de prénom ou de sexe par l'élève. La direction sera accompagnée par la surintendance responsable de l'équité et de l'éducation inclusive ainsi que du travailleur social de l'école;
- b) s'assurer d'obtenir la demande par écrit. Celle-ci doit comprendre le motif (changement de prénom ou de sexe), le nouveau prénom ou pronom préféré et la date de la demande;
- c) vérifier si la demande est fondée sur un ou plusieurs motifs prohibés en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario;
- d) valider auprès de l'élève si le parent ou tuteur est informé de la demande de changement de prénom ou du sexe;
- e) vérifier si la demande porte uniquement sur l'usage d'un autre prénom en salle de classe et à l'école ou sur l'ensemble des documents officiels;
- f) respecter la demande de l'élève et ne pas exiger le consentement du parent ou tuteur;
- g) examiner avec l'élève la possibilité d'informer son parent ou tuteur du changement de son prénom préféré;
- h) s'assurer que la demande reste confidentielle;
- i) conserver la demande écrite de l'élève dans le dossier de documentation du DSO (Annexe D du DSO)

Lorsque la demande de changement est complétée, il est important d'aviser le personnel de l'école ainsi que les autres élèves de la classe du nouveau prénom et du changement de pronom de l'élève, si tel est le souhait de l'élève. Il est essentiel que l'élève participe à la planification de cette étape et que l'élève puisse contribuer à l'annonce des changements désirés.

Avec l'accord de l'élève, l'école pourrait entamer une communication avec le parent ou tuteur afin de soulever des préoccupations quant au bien-être de l'élève. La démarche entreprise ici n'est pas de partager avec le parent que l'enfant ait fait une demande officielle de changement de prénom ou de genre mais bien d'aviser le parent que son enfant se questionne beaucoup et a besoin d'appui.

L'information confidentielle au sujet d'un élève ne doit pas être divulguée à quiconque, même aux parents ou tuteurs, sans le consentement de l'élève, à moins que des raisons de protection majeures exigent sa divulgation.



## Permettre une participation complète et sécuritaire aux cours et aux activités parascolaires

Les élèves transgenres ou d'une diversité de genre ont le droit de participer à toute activité proposée par l'école. Il est conseillé d'éviter de structurer les activités en séparant « les garçons » et « les filles » et d'après des rôles stéréotypés. Les élèves transgenres ou d'une diversité de genre devraient pouvoir participer pleinement et en toute sécurité à des activités qui coïncident avec son identité de genre, s'ils le souhaitent.

Là où les installations existent, les élèves doivent avoir accès aux toilettes, vestiaires et aux salles de casiers neutres sur le plan du genre. Les élèves transgenres ou d'une diversité de genre doivent avoir accès à des installations où ils se sentent à l'aise et qui coïncident avec leur identité de genre et ce, tant pour les activités qui ont lieu à l'école que pour celles qui ont lieu à l'extérieur de l'école.

Dans le cadre de sorties éducatives avec coucher, les élèves transgenres ou d'une diversité de genre doivent pouvoir dormir dans des installations qui conviennent le mieux à leur identité de genre. Le personnel doit vérifier auprès des élèves et de leurs parents quels sont leurs besoins et leurs préférences. Des efforts raisonnables doivent être mis en place pour offrir une solution d'hébergement qui convient aux élèves. Le Fonds Égale Canada pour les droits de la personne offre sur son site web des conseils aux voyageurs transgenres.

### Pratiques recommandées

Alors que certains élèves auront besoin de mesures d'adaptation et de soutien spécifiques pour assurer leur sécurité et leur bien-être, tous les membres de la communauté scolaire ont la responsabilité de s'assurer que l'environnement est tolérant, respectueux et exempt de discrimination.

Le personnel scolaire est censé remettre en question les stéréotypes de genre et intégrer un contenu trans-positif et inclusif dans l'enseignement dans toutes les matières. Cette pratique est conforme à la stratégie d'équité et d'éducation inclusive de l'Ontario, au curriculum de l'Ontario et à la législation provinciale. Il est important d'affirmer et de déstigmatiser les individus, les histoires et les problèmes transgenres afin de créer un espace dans lequel les jeunes qui s'interrogent sur leur genre se sentent en sécurité, représentés et ayant une place dans notre société. Cette section présente quelques mesures proactives qui contribuent à un climat scolaire positif.



### Utilisation d'un langage inclusif

Le personnel des écoles devrait utiliser un langage inclusif afin de refléter la diversité des genres à l'école. La langue française est genrée, binaire et inéquitable : les accords sont faits au masculin ou au féminin, et le masculin l'emporte toujours sur le féminin. Cependant, l'identité de genre et le sexe biologique ne sont pas binaires. Des stratégies existent et se développent pour rendre la langue française plus inclusive. Les formulations neutres ou épïcènes font partie de ces techniques. L'élaboration du français neutre n'est pas la création d'une obligation, mais bien la création d'une option. L'important est de respecter la personne et de respecter la manière dont elle veut qu'on se réfère à elle. (FrancoQueer)



### Suggestions de gestion de classe

Les élèves ont parfois des idées préconçues sur ce que cela signifie d'être un garçon ou une fille. Les éducateurs doivent avoir des conversations qui encouragent l'acceptation de tout le monde. Cela inclut la manière dont les élèves s'expriment.

Quelques suggestions pour modéliser un environnement inclusif:

1. Laissez tous les élèves travailler et jouer dans une activité. Ne limitez pas le nombre de garçons ou de filles dans un groupe.
2. Encouragez les élèves à participer aux divers rôles d'un groupe. Ne permettez pas que des élèves "mettent en boîte" un élève en fonction de leur sexe.
3. Évitez d'aligner les garçons et les filles sur des lignes séparées, de séparer la classe par sexe ou de décerner des récompenses en fonction du sexe.
4. Permettre aux élèves dont l'identité de genre est différente de leur apparence physique de se référer à eux-mêmes comme ils le souhaitent.
5. Encourager et modéliser des compositions familiales diverses qui reflètent notre société, afin de promouvoir l'égalité des sexes.
6. Intervenir et agir lorsque les élèves utilisent une terminologie spécifique au genre pour se moquer les uns des autres.



### Discussions possibles sur l'identité de genre dans différentes matières

Éducation artistique : parler des stéréotypes de genre dans les cours d'art par exemple le fait qu'au théâtre aucune femme n'étaient admises sur scène à l'époque de Molière ou que la danse n'est pas une discipline uniquement pour les femmes. Parler des exceptions à ces stéréotypes afin d'élargir la discussion et de promouvoir la mixité.

#### ❖ Français

Fournir aux élèves du matériel représentant des personnages de manière non stéréotypée. Lors de l'étude de la littérature classique, des textes peuvent contenir des stéréotypes de genre, discutez-en avec les élèves, y compris en abordant le lien avec les normes sociales et l'évolution des problèmes de société.



❖ **Langues**

Quel est le lien entre le genre et la langue? Comment pouvons-nous utiliser des pronoms singuliers neutres en termes de genre? Aborder les pronoms neutres? Par exemple, en français, les objets ont un genre. Est-ce que ça a du sens? Comment était décidé le “sexe” des mots? Suivent-ils des lignes stéréotypées ou y a-t-il des exemples inhabituels?

❖ **Mathématiques**

Organisez une discussion en classe sur les mathématiciens célèbres du passé et du présent. Discuter de la domination des hommes sur le terrain et des raisons possibles à cela. Demandez aux élèves de remettre en question la notion de longue date selon laquelle les filles ne sont pas bonnes en mathématiques et de remettre en question cette croyance.

❖ **Études autochtones**

Que signifie le terme bispirituel? Comment les personnes bispirituelles sont-elles perçues dans les communautés autochtones? Discuter comment les rôles des hommes et des femmes ont été définis et comment ils ont changé au fil du temps et dans différentes communautés.

❖ **Santé et éducation physique**

Tout le monde devrait se voir représenté dans ce qui est enseigné en classe de santé. Les enseignants présentent l'éventail de la diversité humaine, y compris, mais sans s'y limiter : une gamme de corps, une gamme de sexes, une gamme d'identités de genre et les expressions de genre, et une gamme d'orientations sexuelles.

❖ **Sciences sociales**

Discutez de la façon dont les rôles genrés diffèrent dans le temps et selon la région. Fournir aux élèves un contexte sur la façon dont les changements résultent de changements d'attitude, de compréhension, de lois, de découvertes scientifiques, etc.

❖ **Sciences**

Demandez aux élèves d'examiner les différences biologiques et génétiques entre les sexes et la définition scientifique d'un homme et d'une femme. Introduire la notion d'intersexualité. Discuter des variétés dans les rôles de genre à travers le règne animal en termes de reproduction, de rituels d'accouplement, de soins et rôles nourriciers.

❖ **Études technologiques**

Contester les stéréotypes de genre dans les cours de technologie (par exemple, seuls les hommes sont mécaniciens automobiles, seules les femmes font des études de mode) et discuter des attentes concernant ces stéréotypes pour élargir l'expérience étudiante et promouvoir la diversité des genres. (OCDSB)

## Définitions



Le vocabulaire lié à l'identité de genre et à l'expression de genre est en pleine évolution et se définit à la lumière des décisions des tribunaux administratifs et judiciaires, des recherches menées, de l'auto-identité et de l'usage que nous faisons de ces termes et notions au quotidien. Le but de ces définitions n'est pas de statuer sur des terminologies précises, mais bien de dresser un portrait des différentes réalités qui seront utiles dans notre travail de soutien et de gestion.

### **AFFIRMATION DE L'IDENTITÉ DE GENRE**

Processus par lequel une personne transgenre révèle, exprime et confirme son identité de genre et l'intègre dans sa vie personnelle et sociale. Il est souvent accompagné par un acte de divulgation à des tiers (parents, amis, école, etc.). Il correspond au désir pour la personne transgenre de rendre visible et de vivre son identité de genre authentique qui diffère du genre qui lui a été attribué à la naissance. L'affirmation de genre est un processus complexe, sélectif et continu. Cette démarche est également appelée « transition sociale » (voir la définition de transition). (Commission scolaire Chemin-du-Roy)

### **BIGENRE**

Se dit d'une personne dont l'identité de genre correspond à deux genres. (Lexique sur la diversité culturelle et de genre, Gouvernement du Canada)

### **BISPIRITUEL**

Terme générique désignant certaines personnes Autochtones qui s'identifient comme portant en elles un esprit à la fois féminin et masculin ou dont l'identité de genre, l'expression de genre, l'orientation sexuelle ou l'identité spirituelle n'est pas limitée par la classification binaire du genre en tant que femme ou homme. (Ministère de la Justice du Canada)

### **CISGENRE**

Personne présentant une identité de genre qui correspond au sexe biologique et au genre assigné à la naissance. (Commission scolaire du Chemin-du-Roy)

### **DYSPHORIE DE GENRE**

État caractérisé par un sentiment persistant d'inconfort ou de détresse causé par une discordance entre l'identité de genre et le sexe assigné à la naissance. (Lexique sur la diversité culturelle et de genre, Gouvernement du Canada)

**GENRE** : Fait référence au genre que ressent intimement une personne (selon où elle se positionne sur le continuum de l'identité de genre) et/ou le genre qu'elle exprime publiquement (expression de genre) dans sa vie quotidienne. Le genre actuel d'une personne peut différer du sexe assigné à cette personne à sa naissance (sexe masculin ou sexe féminin) et peut différer de ce qui figure sur ses documents juridiques actuels.



Le genre d'une personne peut changer avec le temps. (Lexique sur la diversité culturelle et de genre, Gouvernement du Canada)

### **EXPRESSION DE GENRE OU DE L'IDENTITÉ SEXUELLE**

Façon dont une personne se présente et communique son identité de genre à la société par la tenue vestimentaire, le langage verbal et corporel, la coiffure, la voix ainsi que l'accentuation ou l'atténuation des traits corporels ou de comportements utilisés en public pour exprimer son genre – masculin, féminin ou autre. Les traits et les comportements associés à la masculinité et à la féminité sont propres à la culture et changent avec le temps. L'expression de genre n'est pas une indication de l'orientation sexuelle. (S'appelle aussi *présentation de genre*). (Égale Canada)

### **IDENTITÉ DE GENRE OU IDENTITÉ SEXUELLE**

Sens ou sentiment intérieur qu'a une personne d'appartenir ou non au sexe assigné à la naissance. Une personne peut s'identifier comme homme, femme ou entre ces deux pôles. L'identité de genre peut varier dans le temps et selon divers facteurs. Seule la personne qui la vit peut connaître son identité de genre. (Commission scolaire Chemin-du-Roy)

### **INTERGENRE**

Désigne une personne dont l'identité de genre ne correspond pas aux attentes de la société. Les personnes qui se reconnaissent comme intergenres s'identifient à la fois au genre masculin et féminin, à l'un ou à l'autre, ou rejettent totalement la notion de binarité des genres. Les personnes intergenres s'identifient ou non comme trans. (Égale Canada)

### **INTERSECTIONALITÉ**

La nature interreliée de divers aspects sociaux, notamment le sexe, le genre, l'âge, la race, l'ethnicité, l'identité autochtone, le statut économique, le statut d'immigrant, l'orientation sexuelle, l'incapacité et la géographie, tels qu'ils s'appliquent à une personne ou à un groupe donné, réputés avoir une incidence sur les expériences de discrimination ou de désavantage. Par exemple, l'intersectionnalité reconnaît que les femmes autochtones ont plus d'une identité : elles sont des femmes et partagent certaines expériences communes avec d'autres femmes, en plus d'être autochtones et de partager des expériences avec des hommes autochtones. Essayer de comprendre les expériences des femmes autochtones en se concentrant uniquement sur le sexe ou sur l'identité autochtone nous empêche de voir comment ces identités se recoupent pour créer une expérience unique pour les femmes autochtones qui est différente de celle des hommes autochtones et des femmes non autochtones. (Ministère de la Justice du Canada)

### **INTERSEXE/INTERSEXUEL**

Désigne une personne dont les caractéristiques chromosomiques, hormonales ou anatomiques ne correspondent pas aux conceptions traditionnelles de ce qu'est un homme ou une femme.



### **ON BINAIRE**

Personne dont le genre sort de la binarité homme-femme. Certaines personnes ne s'identifient pas au genre masculin, ou pas au genre féminin ou à ni l'un ni l'autre de ces genres.

### **PANGENRE**

Se dit d'une personne dont l'identité de genre correspond à tous les genres qui font partie de sa culture. (Lexique sur la diversité culturelle et de genre, Gouvernement du Canada)

### **QUEER**

Terme inclusif englobant toutes personnes dont l'orientation sexuelle est autre qu'hétérosexuelle et/ou dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe biologique ou au genre assigné à la naissance. Ce terme désigne notamment, mais non exclusivement, les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, trans, celles en questionnement sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. (Commission scolaire Chemin-du-Roy)

### **SEXE ASSIGNÉ À LA NAISSANCE**

Classification biologique voulant qu'une personne soit de sexe masculin ou féminin, ou intersexe. Le plus souvent, le sexe est assigné à la naissance par un professionnel de la santé et s'appuie sur une évaluation visuelle de l'anatomie externe. (Égale Canada)

### **TRANSGENRE (TRANS)**

Désigne une personne qui ne s'identifie pas, en partie ou en totalité, au genre associé à son sexe à la naissance. Mot général qui désigne souvent un vaste éventail d'identités et d'expressions du genre. Une personne transgenre se définit comme étant de sexe masculin ou féminin, bispirituelle, intergenre, bigenre, de genre fluide, transsexuelle, de genre créatif, pangendre, homme ou garçon trans, femme ou fille trans, indépendante dans l'expression du genre, sans genre, en transition homme vers femme, en transition femme vers homme, intersexuée ou autre. Les personnes transgenres s'identifient comme hétérosexuelles, gaies, etc. (Égale Canada)

### **TRANSEXUEL**

Désigne une personne dont le sexe assigné à la naissance ne correspond pas à son identité de genre. (Égale Canada)

### **TRANSITION**

Désigne le processus grâce auquel une personne modifie son apparence ou son corps pour qu'ils correspondent à son genre (appelé aussi processus d'affirmation du genre). La transition n'a pas le même sens pour tout le monde, notamment pour des raisons d'accès, de sécurité ou de choix personnel. Choisie librement, elle désigne la modification de l'apparence, de la présentation ou des fonctions physiques par des procédés médicaux, chirurgicaux ou autres. (Égale Canada)



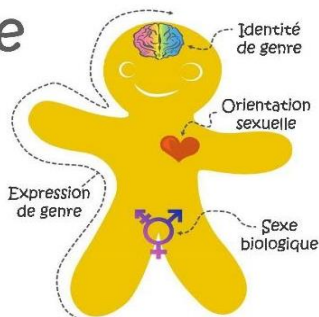
## TRANSPHOBIE

Attitude de peur, de dégoût et d'hostilité envers les personnes transgenres et la transitude, ainsi que les préjugés dont elles font l'objet. (Lexique sur la diversité culturelle et de genre. (Gouvernement du Canada)

## Personne Gingenre

### Personne Gingenre

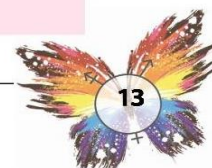
La « Personne gingenre » est un outil qui permet de comprendre les distinctions entre l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe biologique et l'orientation sexuelle selon le spectre des possibilités de chacun de leurs aspects. (Ce schéma est une adaptation de la version traduite par la Fédération canadienne des étudiant-e-s du « Genderbread Person » par Sam Killermann.)



Sexe (Biologie/Corps)	Genre (Culture)	Orientation sexuelle (Attirance/Relation)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Chromosomes, organes génitaux et reproducteurs, caractéristiques sexuelles secondaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expression de genre</li> <li>Identité de genre</li> <li>Rôles de genre</li> <li>Cisgenre/transgenre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gai, lesbienne, hétérosexuel, bisexuel, asexuel, pansexuel, etc.</li> </ul>

Compréhension de l'identité et de l'expression des personnes transgenres ou d'une diversité de genres

Tiré de « Soutien aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres dans les écoles du Manitoba »



## Ressources

### **Le Code des droits de la personne de l'Ontario**

[Le Code des droits de la personne de l'Ontario | Commission ontarienne des droits de la personne](#)

### **Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et l'expression de l'identité sexuelle**

[Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et l'expression de l'identité sexuelle | Commission ontarienne des droits de la personne](#)

### **Lexique sur la diversité culturelle et de genre, Gouvernement du Canada**

[Lexique sur la diversité sexuelle et de genre - Lexiques et vocabulaires - TERMIUM Plus® - Ressources du Portail linguistique du Canada - Langues - Identité canadienne et société - Culture, histoire et sport - Canada.ca](#)

### **Commission scolaire Chemin-du-Roy**

[Cadre de référence relatif aux mesures de soutien et à la gestion des dossiers des élèves transgenres et non binaires](#)

### **Politique ADM.4 – Équité et éducation inclusive (afin d'y ajouter l'identité du genre)**

Révisée 2020

[https://c64.sharepoint.com/:b:/r/CahierOrganisationnel/Administration%20\(ADM\)/Politiques/ADM.4%20-%20%C3%89quit%C3%A9,%20%C3%A9ducation%20inclusive%20et%20des%20%C3%A9coles%20accueillantes/ADM.4.pdf?csf=1&web=1&e=8uDiK1](https://c64.sharepoint.com/:b:/r/CahierOrganisationnel/Administration%20(ADM)/Politiques/ADM.4%20-%20%C3%89quit%C3%A9,%20%C3%A9ducation%20inclusive%20et%20des%20%C3%A9coles%20accueillantes/ADM.4.pdf?csf=1&web=1&e=8uDiK1)

### **Politique ADM.4.2 – Équité et éducation**

Révisée 2017

[https://c64.sharepoint.com/:b:/r/CahierOrganisationnel/Administration%20\(ADM\)/Directives%20administratives/ADM.4.2%20-%20%C3%89quit%C3%A9%20et%20%C3%A9ducation%20inclusive/ADM.4.2.pdf?csf=1&web=1&e=8SoYLf](https://c64.sharepoint.com/:b:/r/CahierOrganisationnel/Administration%20(ADM)/Directives%20administratives/ADM.4.2%20-%20%C3%89quit%C3%A9%20et%20%C3%A9ducation%20inclusive/ADM.4.2.pdf?csf=1&web=1&e=8SoYLf)

### **Guide 2000 sur le Dossier scolaire de l'Ontario**

[Dossier scolaire de l'Ontario : Guide, 2000 \(révisé 2020\)](#)

### **Guide 2000 sur le Dossier scolaire de l'Ontario (révisé 2020)**

[OSR 99- Fr.](#)

### **Loi sur le changement de nom**

[changement de nom \(Loi sur le\), LRO 1990, chap. C.7](#)

### **Projet de loi 13 (Ontario)**

[Bill 13 Projet de loi 13](#)

Loi modifiant la Loi sur l'éducation en ce qui a trait à l'intimidation et à d'autres questions.

**Ministère de la Justice**

<https://www.justice.gc.ca/socjs-esjp/fr/dash-tab/definitions>

**Loi sur l'éducation (Education Act)**

Projet de loi 82

<http://www.edu.gov.on.ca/eng/general/elemsec/speced/edact.html>

**Égale Canada**

[Egale – equal not other](#)

**FrancoQueer**

[Ressources](#)

The 519

[The 519 - Space For Change - The519](#)

**Personne Gingenre**

[Personne Gingenre 3.3](#)

**Jeunesse, J'écoute**

[LGBTQ2S+ : Qu'est-ce que ça veut dire ? - jeunessejecoute.ca](#)

**LGBT YouthLine**

[Lesbian Gay Bi Trans Youth Line](#)

**Commission scolaire Chemin-du-Roy**

[Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy: Accueil](#)

**L'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario**

[Milieu scolaire catholique bienveillant et sécuritaire pour les élèves de la communauté LGBTQ2+ et leurs alliés.](#)

L'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario est d'avis que « la mission de l'école catholique est de créer pour les élèves l'expérience vécue consistant à se sentir accueillis, inclus et aimés inconditionnellement et à savoir qu'on s'occupe d'eux, et de leur enseigner des valeurs auxquelles ils peuvent souscrire et sur lesquelles ils pourront s'appuyer pendant toute leur vie adulte. »

(Congrès Climat scolaire, Écoles catholiques Centre-Est)

## **L'Office provincial de l'éducation de la foi catholique de l'Ontario (OPÉCO)**

[Office provincial de l'éducation de la foi catholique de l'Ontario](#)

« Le personnel scolaire joue un rôle important dans le soutien du bien-être des enfants et des jeunes en créant, en encourageant et en appuyant un milieu d'apprentissage sain, bienveillant, sécuritaire, inclusif et accueillant. Un tel environnement appuie non seulement le développement cognitif, émotionnel, social, spirituel et physique des élèves, mais aussi leur santé mentale, leur résilience et leur bien-être global. Tous ces éléments aideront les élèves à atteindre leur plein potentiel à l'école et dans la vie. » (p.8)

## **James Martin, « Bâtir un pont, l'Église et la communauté LGBT », CERF**

[Bâtir un pont de James Martin - Les Éditions du cerf](#)

Prêtre jésuite, James Martin est journaliste et éditorialiste pour le magazine hebdomadaire catholique America. Il a été nommé en 2017 consultant au Secrétariat pour la communication du Saint-Siège et du Vatican par le pape François.

Résumé: 12 juin 2016. Un terroriste tue 49 personnes dans une boîte de nuit gay en Floride. Cet attentat provoque la gêne, ne disons pas l'embarras, d'un clergé américain qui n'apporte alors aucun soutien à la communauté LGBT. Indigné par ce silence, un prêtre décide de briser l'omerta. C'est en s'inspirant du Catéchisme de l'Église catholique, et en s'appuyant sur son expérience, que James Martin invite, dans ce livre, l'ensemble des croyants au « respect, à la compassion et à la délicatesse ». Rien, dans les Écritures, ne justifie le rejet dont sont victimes les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres. Il en fait ici la démonstration et combat la vague réactionnaire et intolérante qui s'abat sur les Chrétiens. Un manifeste pour un dialogue partagé, une reconnaissance mutuelle et une estime retrouvée.

## **Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel**

Parlement du Canada, 2017; Modifiés le 19 juin 2017 pour inclure l'identité de genre et l'expression de genre à la liste de motifs de discrimination

[Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel](#)

## **Loi de 2012 pour des écoles tolérantes**

[Écoles tolérantes \(Loi de 2012 pour des\), LO 2012, chap. 5 - Projet de loi 13.](#)

Exige que les conseils scolaires prennent des mesures de prévention de l'intimidation sous toutes ses formes, établissent des conséquences plus sévères en cas d'intimidation et soutiennent les élèves qui veulent encourager la compréhension et le respect de tous. (Assemblée législative de l'Ontario)

## **Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario**

[Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario - Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques](#)

« L'Équité et l'éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario » (2014) veillent à ce que tous les élèves se sentent représentés dans le curriculum et dans leur milieu scolaire. Tous les élèves ont droit à un climat scolaire positif, sécuritaire et inclusif où ils se sentent acceptés sans égard à la race, à l'ascendance, au lieu d'origine, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité sexuelle, à l'âge, etc.



## **Soutien aux élèves transgenres et transsexuels dans les écoles de la maternelle à la 12e année : guide à l'intention des éducatrices et éducateurs**

(Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Ottawa, Ontario)

[Soutien aux élèves transgenres et transsexuels dans les écoles de la maternelle à la 12e année](#)

Il est bon que toute personne soit!

[Réflexion pour un accompagnement pastoral des personnes d'orientation homosexuelle dans les écoles catholiques de langue française](#)

Conférence des évêques catholiques de l'Ontario (2006)

« Il est bon que toute personne soit! Réflexion pour un accompagnement pastoral des personnes d'orientation homosexuelle dans les écoles catholiques de langue française de l'Ontario »

## **Vidéos**

[Egale Projet de loi C-16](#)

L'identité de genre et l'expression de genre sont maintenant protégées par le gouvernement fédéral dans la Loi canadienne sur les droits de la personne. Il s'agit d'une avancée significative pour la protection et la reconnaissance juridique des communautés trans et de genres divers au Canada. Mais le projet de loi C-16 n'est pas suffisant. Certaines provinces et territoires (Territoires du Nord-Ouest, Saskatchewan, Manitoba) n'incluent pas toujours l'expression de genre dans leurs codes des droits de la personne. Pour en savoir plus:

[www.egale.ca/projet-de-loi-c-16/](http://www.egale.ca/projet-de-loi-c-16/)

[Manifestations contre le drapeau LGBTQ+ devant des écoles catholiques en Ontario](#)

Certaines écoles catholiques hissent le drapeau LGBTQ+ pour la première fois cette année. Mais cette décision suscite des réactions dans la communauté.

[S'affirmer en tant que personne religieuse et LGBTQIA+ au Canada](#)

« S'affirmer en tant que personne LGBTQIA+ et religieuse » (FrancoQueer) démontre que l'intersection entre identité LGBTQIA+ et identité spirituelle peut être un défi à naviguer. Cet atelier, présenté en partenariat avec le Centre Le Cap, porte sur les enjeux spécifiques aux communautés LGBTQIA+ afro-caribéennes.

Ensemble, nous examinerons les particularités des réalités intersectionnelles vécues par les personnes noires francophones appartenant à la fois à la communauté LGBTQIA+ et à une communauté religieuse ou spirituelle, ainsi que l'impact potentiel sur notre santé mentale.

Nous vous offrirons des outils pratiques pour s'affirmer dans toutes les dimensions de son identité. Nous découvrirons aussi des pistes d'intervention pour soutenir nos proches qui vivent ces réalités multiples et complexes.